

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2012

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 12 mai 2012 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT, Maire, Melle JACQUET, Mme LESAIN, M. PAULET, M. LASCOVITCH, Maires Adjoints, M. ZAJIC, M. FARY, M. LOINTIER, M. MARQUES, M. CARRION, M. RIGAUD, Mme SOUSA,.

Absents : Mme ANASTACIO, Melle MESTRE, M. PAGE (qui a donné procuration à M. BERTHELOT).

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. AVENANT AU MARCHÉ COMMUNE DE CHARBONNIER / SCREG SUD EST

Le Conseil donne son accord sur un avenant au marché signé entre la SCREG Sud Est et la Commune de CHARBONNIER les MINES, accepte que le montant total du marché soit porté à 307 000 € H.T., compte tenu des travaux supplémentaires.

2. FIXATION DES LOYERS D'APPARTEMENTS

Le Conseil décide de fixer à 400 € le loyer du logement communal situé place de la liberté et à 270 € le loyer du logement communal situé quartier de la riute.

3. SUBVENTION AUX SOCIÉTÉS LOCALES

Sur proposition de la commission « animation », et en accord avec la commission des finances, le conseil municipal décide d'attribuer aux sociétés locales :

Société de CHASSE : 310 €

Société de PECHE : 245 €

Société de PETANQUE : 530 €

Foyer des jeunes et d'éducation populaire : 920 €

Football club : 1 090 €

Club « Amitiés et loisirs » : 270 €

Amicale des Sapeurs pompiers : 310 €

Comité des fêtes : 1 090 €

Association CHIEN A TROIS PATTES POUR LA LUDOTHEQUE : 250 €

Association ADEVAL : 150 €

La bourrée de l'Allagnon : 250 €

Angel's country : 200 €

Team Charbo : 250 €

Le conseil donne aussi son accord pour verser une subvention de 200 € au comité des fêtes pour l'organisation du 14 juillet (bal).

4. DEMANDES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal décide de conclure un bail commercial avec l'entreprise M.B. BOLLEY, à la suite de l'achèvement du contrat de location à titre précaire au 31 mars 2012. Le montant du loyer s'élèvera à 450 € par mois.

5. ACQUISITION DE MATERIELS

Le Conseil retient la proposition des Ets REYT, moins disants, pour l'acquisition de matériels de tonte pour un montant de 18 349.00 € H.T..

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 500 € à la société de Pêche pour son projet de réaménagement des berges de l'étang et 300 € à la Bourrée de l'Allagnon pour l'organisation d'une journée « folklore » le 14 juillet.

7. MISE EN SECURITE DE L'ATELIER MUNICIPAL

Le Conseil décide de mettre en sécurité l'atelier municipal, à la suite du vol dont la Commune a été victime.

8. CHANGEMENT DE LA PORTE AUVERGNE BUCHE GRANULES

Le Conseil retient le devis de A.B.G. pour un montant de 1 980.00 € pour le remplacement de la porte de l'entreprise Auvergne bûches granulés.

9. ACHAT CAMION

Le conseil donne son accord pour l'acquisition d'un camion d'occasion pour un montant de 7700 €.

10. AFFAIRE COMMUNE / CONSORTS CHAMBEFORT

Le Conseil décide, à la majorité des membres présents, de maintenir le tracé initial pour le déclassement d'une partie de la voirie communale, aux consorts CHAMBEFORT d'accepter ou de refuser.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire fait le compte rendu de la dernière réunion sur l'éco-quartier qui s'est tenue en mairie avec Auvergne Habitat et Urbasite. Une première esquisse du projet sera présentée début septembre.
- A la demande du Collège de Brassac les Mines, les effectifs à la cantine doivent être préparés les mardis après-midi pour la semaine suivante.

-Le Maire informe l'assemblée d'un projet de toits photovoltaïques sur l'ensemble des communes de la C.C.L.V.A. Sur Charbonnier, une première recherche a été faite. La Cave de l'Enfer pourrait convenir compte tenu de sa situation géographique et de son orientation.